



## Justice en matière de migration : Tenir les promesses du Pacte mondial pour les migrations

### Document 1 : Qu'est-ce que le Forum d'examen des migrations internationales (IMRF) ? <sup>1</sup>

#### Présentation générale

Le Forum d'examen des migrations internationales (IMRF) a été créé par le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.<sup>2</sup> Il s'agit d'un forum des États membres, avec la participation des parties prenantes, pour discuter de la mise en œuvre du Pacte et orienter les travaux des Nations Unies sur les questions en rapport avec les migrations. Il doit servir de principale plateforme mondiale intergouvernementale pour les États membres afin de discuter et de partager les progrès réalisés dans la mise en œuvre de tous les aspects du Pacte mondial, y compris le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

#### Principaux points du Forum

- Le Forum se tiendra tous les quatre ans à partir de 2022. La première édition du Forum devrait avoir lieu en mai 2022 au siège des Nations unies à New York pendant 4 jours.
- Le Forum sera convoqué sous les auspices de l'Assemblée générale et sera présidé par le Président de l'Assemblée générale.
- Le Forum se tiendra au plus haut niveau politique possible, y compris les chefs d'État ou de gouvernement.
- Des représentants d'organisations non gouvernementales, d'institutions universitaires, scientifiques, du secteur privé, de syndicats, d'organisations confessionnelles, de migrants et de jeunes, de communautés de la diaspora, d'institutions nationales des droits humains et d'autres parties prenantes pertinentes peuvent assister et participer à chaque forum.
- La présidence de l'Assemblée générale organisera et présidera une audition interactive informelle des parties prenantes d'une journée avant le début du Forum. Un rapporteur de la société civile sera sélectionné pour présenter un résumé de cette audition lors du segment d'ouverture du Forum.

#### Le Forum et le Réseau des Nations Unies sur les migrations

Le Réseau des Nations Unies sur les migrations (le Réseau) est chargé d'apporter un soutien efficace et cohérent à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Pacte, et favorisera la participation de toutes les parties prenantes concernées, conformément à la vision et aux principes directeurs du Pacte. Le Réseau fait office de secrétariat pour le Pacte en partenariat avec la Présidence de l'Assemblée générale et leur bureau correspondant.

#### Points d'entrée initiaux permettant à la société civile d'utiliser le Forum pour faire avancer la justice en matière de migration

- Participation aux consultations nationales dans le cadre de la préparation des rapports et des positions nationales
- Participation aux processus de consultation afin d'élaborer des documents de référence pour orienter les discussions au sein du Forum.
- Contribution d'exemples de bonnes pratiques à inclure par le Réseau sur la Plateforme Migration
- Participation à l'audition interactive des parties-prenantes avant le lancement du Forum.
- Participation au Forum, notamment par organisation d'événements parallèles et de séances d'information ainsi que en tant qu'orateurs principaux.
- Faire des suggestions et participer à des dialogues internationaux et régionaux en amont du Forum sur différents sujets.

<sup>1</sup> Ce document est le premier d'une série de courtes notes d'information visant à soutenir les mesures en faveur de la justice en matière de migration en tenant la promesse d'une gouvernance migratoire centrée sur les personnes contenue dans le Pacte GCM.

<sup>2</sup> Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration (GCM), A/RES/73/195, para. 49. (anglais)

## Structure du Forum

Le programme du forum consistera en :

- Quatre tables rondes interactives multipartites
- Un débat politique
- Deux jours de discussion en plénière
- Adoption d'une déclaration d'avancement convenue au niveau intergouvernemental lors de la session de clôture.

### Quatre tables rondes multipartites

- Les quatre tables rondes offriront un espace de discussion couvrant les 23 objectifs du Pacte GCM dans le but d'examiner les progrès réalisés dans sa mise en œuvre à tous les niveaux, en gardant à l'esprit que le Pacte GCM repose sur un ensemble de principes directeurs transversaux et interdépendants.
- Chaque table ronde sera coprésidée par deux représentants des États membres, qui seront désignés par la Présidence de l'Assemblée générale. Chaque table ronde aura la possibilité de faire appel à un orateur principal pour guider le débat.
- Le Secrétariat du Réseau préparera des notes d'information pour les tables rondes et les mettra à disposition avant le Forum. Des consultations avec les parties prenantes seront organisées à l'avance.

### Débat politique

- Le débat politique sera présidé par la Coordination du Réseau et portera sur les défis de la mise en œuvre du Pacte GCM, y compris les liens avec l'Agenda 2030 pour le développement durable, le mécanisme de renforcement des capacités ainsi que des questions actuelles et émergentes liées à la migration.
- Le débat politique examinera également les orientations possibles pour que le système des Nations unies renforce ses efforts en vue d'améliorer l'efficacité et la cohérence du système et d'aider les États membres à mettre en œuvre le Pacte GCM.

### Discussion en plénière

- La discussion plénière sera divisée en un segment d'ouverture, un débat général et un segment de clôture.
- Le segment d'ouverture de la plénière comprendra des déclarations de la Présidence de l'Assemblée générale, du Secrétariat général, de la Direction générale de l'OIM, d'un.e représentant.e de la communauté des migrants et d'un.e représentant.e de la société civile.
- Les États membres sont encouragés à présenter les résultats de leurs examens des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte GCM, sur une base volontaire et en collaboration avec les parties prenantes concernées, dans le cadre de leurs déclarations nationales.

### L'adoption d'une déclaration de progrès peut inclure :

- Une évaluation de l'ensemble des progrès réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre des 23 objectifs du Pacte GCM à tous les niveaux ;
- Une identification des principaux défis, des opportunités et des questions émergentes liés à la mise en œuvre du Pacte GCM, ainsi que des possibilités de renforcer la coopération internationale en matière de migrations internationales ;
- Recommandations sur la mise en œuvre du Pacte GCM.

### Après la clôture de la première édition du Forum

- Les résumés de la plénière, des tables rondes et du débat politique seront diffusés par la Présidence de l'Assemblée générale dans les 10 jours ouvrables suivant la conclusion de chaque forum.